

Gray, le 6 septembre 2018

L'Inspectrice de l'Éducation Nationale  
de Gray

à

Mesdames les directrices et Messieurs les directeurs  
Mesdames et Messieurs les enseignants

Inspection de l'Éducation Nationale  
Circonscription de Gray

Téléphone :  
03 84 65 11 32

Mél :  
[ce.iengray.dsden70@ac-besancon.fr](mailto:ce.iengray.dsden70@ac-besancon.fr)

Adresse :  
7, place de la sous-préfecture  
70100 Gray

**Note d'information n°3 : Le plan de formation de circonscription 2018-2019.**

**Je vous remercie de bien vouloir communiquer cette note d'information à l'ensemble des personnels de l'école (membres des RASED, personnels de remplacement, ...)**

Cette note a pour but de présenter le plan de formation de la circonscription pour l'année 2018-2019.

## 1. Finalités du plan de formation

Le plan de formation qui a été élaboré par l'ensemble de l'équipe de circonscription a pour objectif :

- de répondre à des besoins clairement identifiés par l'institution (au travers des PPCR, des acquis des élèves, des stages de formation continue, des liaisons école-collège...);
- de répondre à des besoins individuels de formation.

Il prend en compte les priorités nationales, académiques, départementales et de circonscription. Il doit constituer un levier essentiel pour l'amélioration des acquis des élèves. Ainsi, les formations suivies doivent impacter de manière concrète les pratiques de classe des enseignants.

## 2. Obligations de service des enseignants

Conformément au décret n° 2017-444 du 29 mars 2017 relatif aux obligations de service et aux missions des personnels enseignants du premier degré, dix-huit heures doivent être consacrées à l'animation pédagogique et à des actions de formation continue.

A l'école élémentaire, les 18 heures d'animation pédagogique et de formation continue prévues dans les obligations réglementaires de service des professeurs des écoles seront obligatoirement recentrées sur des actions dédiées à l'enseignement de la lecture, de l'écriture et des mathématiques, selon les volumes suivants :

- |   |   |         |
|---|---|---------|
| - Enseignement et apprentissage de la lecture et de l'écriture : 9h00 | } | Cycle 2 |
| - Enseignement et apprentissage des mathématiques : 9h00              |   |         |
| - Apprentissage de la maîtrise de la langue : 9h00                    | } | Cycle 3 |
| - Poursuite du travail engagé en mathématiques : 9h00                 |   |         |

- Mobiliser le langage dans toutes ces dimensions
- Construire les premiers outils pour structurer sa pensée

Cycle 1

Le temps de formation est calculé au prorata de la quotité de service effectué par l'enseignant, à savoir :

- service à temps plein : 18h
- service à 75% : 13h30
- service à 50% : 9h

A temps plein, les formations se déclinent de la manière suivante :

- Les animations pédagogiques institutionnelles (obligatoires) : **3h00** (choisir une animation pédagogique)
- Les formations distancielles : **3h00**
- Le FUNE-IT : Forum des Usages du Numérique Educatif de l'Innovation et des Territoires (obligatoire pour les enseignants des cycles 2 et 3, optionnel pour le cycle 1) : **6h00** (prise en compte de 3h00 de formation en français et 3h00 de formation en mathématiques).
- Parcours M@gistère : **6h00**

Remarque : les enseignants de cycle 1 pourront bénéficier de 6h00 de formation de proximité d'école.

En fonction de la quotité de service vous pourrez organiser votre plan de formation de la manière suivante :

| ORS                    | Enseignants de Cycle 1  | Enseignants de Cycle 2<br>Enseignants de Cycle 3   |
|------------------------|---|--|
| <b>100 %<br/>18h00</b> | 3h Animation institutionnelle en présentiel<br><b>ET</b><br>3h Formation distancielle classe via<br><b>ET</b><br>6h de formation de proximité d'école<br><b>OU</b><br>6h FUNE-IT<br><b>ET</b><br>6h M@gistère   | 3h Animation institutionnelle en présentiel<br><b>ET</b><br>3h Formation distancielle classe via<br><b>ET</b><br>6h FUNE-IT<br><b>ET</b><br>6h M@gistère |
| <b>75 %<br/>13h30</b>  | 3h Animation institutionnelle en présentiel<br><b>ET</b><br>3h Formation distancielle classe via<br><b>OU</b><br>3h FUNE-IT<br><b>ET</b><br>3h de formation de proximité d'école<br><b>ET</b><br>4h30 M@gistère | 3h Animation institutionnelle en présentiel<br><b>ET</b><br>6h FUNIT<br><b>ET</b><br>4h30 M@gistère  |

|                      |  |  |
|----------------------|--|--|
| <b>50 %<br/>9h00</b> | 3h Animation institutionnelle en présentiel<br><b>ET</b><br>3h Formation distancielle classe via<br><b>ET</b><br>3h00 de formation de proximité d'école<br><b>OU</b><br>3h FUNIT | 3h Animation institutionnelle en présentiel<br><b>ET</b><br>3h Formation distancielle classe via<br><b>ET</b><br>3h FUNIT<br><b>OU</b><br>6h FUNIT |
|----------------------|--|--|

Les T1 et T2 disposent de trois heures d'animation pédagogique spécifique à l'entrée dans le métier.

Les enseignants spécialisés d'ULIS et du RASED, peuvent participer à tout ou partie du plan de formation de circonscription.

Les titulaires remplaçants effectueront les formations en fonction du cycle de leur choix, selon les mêmes modalités que définies précédemment.

Les directeurs peuvent choisir de participer à trois heures de formation sur la thématique suivante : Suivi et accompagnement des élèves, protection de l'enfance, accompagnement de la difficulté scolaire. Il est à noter que les formations de directeurs nécessitent une inscription sur l'application « GAÏA » et peuvent se substituer à une animation institutionnelle de trois heures.

Toute absence à un temps de formation devra être dûment justifiée par écrit et sera adressée à l'IEN. Les réunions d'information syndicale sont à déduire des formations à distance de préférence. Une absence non justifiée sera considérée comme un temps de service non effectué.

**Pour vous aider à construire votre parcours de formation, vous pouvez utiliser le document proposé en annexe 1.**

### 3- Les animations pédagogiques

Elles seront organisées les mercredis matin.

### 4- Stages écoles

| Dispositif/identifiant         | Intitulé  | Ecole                                   | Dates prévisionnelles        |
|--------------------------------|---|---|------------------------------|
| <i>de01/18D0701056</i><br>(3)  | Utiliser un logiciel de montage audio<br>(projet REP)<br>Produire des spectacles sonores<br><b>CANOPE</b>   | Capucin                                 | 9 octobre 2018<br>6 heures   |
| <i>de02/18D0701057</i><br>(6)  | Former les enseignants aux usages<br>pédagogiques des outils numériques<br><b>ERUN</b>  | Chargey les Gray                        | 68 février 2019<br>6 heures  |
| <i>de03/18D0701058</i><br>(9)  | Accompagner les équipes dans le<br>dispositif PDMQDC<br><b>Equipe de circonscription</b>  | Chargey les Gray<br>Dampierre-sur-Salon | 11 décembre 2018<br>6 heures |
| <i>de04/18D0704003</i><br>(10) | EANA<br>Accueillir les élèves allophones<br>nouvellement arrivés<br>Apporter des éléments de<br>connaissance, prise en compte des<br>écarts linguistiques, connaître les<br>principes du FLS et mise en œuvre<br><b>Laurie Denoix</b> | Ecole secteur Gray                      | 18 décembre 2018<br>6 heures |

|                                |   |  |   |
|--------------------------------|---|--|---|
| <b>de05/18D0704004</b><br>(7)  | Harmoniser les pratiques de classe<br><b>Equipe de circonscription</b>  | Gy   | 30 avril 2019<br>6 heures                             |
| <b>de06/18D0702002</b><br>(7)  | Avoir une meilleure connaissance des programmes<br><b>Equipe de circonscription</b>   | Moïse Lévy                                 | 13 septembre 2018<br>7 mai 2019<br>Deux fois 6 heures |
| <b>de07/18D0702004</b><br>(6)  | Réfléchir à l'emploi du temps quotidien au cycle 1 :<br>Mutualiser les pratiques, repenser la place des ateliers dans le temps de la classe<br><b>Groupe départemental maternelle</b> | Gray Prévert<br>Montagney<br>Sornay<br>Pin | 1 octobre 2018<br>6 heures                            |
| <b>de08/18D0701063</b><br>(10) | Faire évoluer les pratiques en sciences/e, lien avec le collège<br><b>Groupes départementaux maternelle et sciences</b>   | Dampierre-sur-Salon                        | 11 avril 2019<br>6 heures                             |

Les écoles concernées par les appels à projet numérique ENIR bénéficieront de 12h00 de formation.

| Dispositif/identifiant         | Intitulé  | Ecole               | Dates prévisionnelles                                    |
|--------------------------------|---|---------------------|--|
| <b>dn01/18D0701096</b><br>(12) | Formation écoles/appel à projet numérique ENIR<br><b>ERUN de la circonscription</b> | Lavoncourt          | 14 janvier 2019<br>15 janvier 2019<br>Deux fois 6 heures |
| <b>dn02/18D0701097</b><br>(12) | Formation écoles/appel à projet numérique ENIR<br><b>ERUN de la circonscription</b> | Dampierre-sur-Salon | 7 mars 2019<br>8 mars 2019<br>Deux fois 6 heures         |

## 5. Inscriptions

Les modalités d'inscription sont identiques sur l'ensemble du département de la Haute-Saône. Ainsi, cette année, la campagne d'inscription s'effectuera pour les enseignants à travers l'application « GAÏA ». Elle débutera le **10 septembre et s'achèvera le 20 septembre**. Aucune inscription, ni aucune modification ne pourra être effectuée par l'intéressé(e) après la clôture du serveur. Les enseignants qui ne seraient pas inscrits à la date de clôture seront répartis sur les dispositifs en fonction des places disponibles. Un tutoriel a été élaboré afin d'aider chacun d'entre vous à vous inscrire :

[http://www.ac-besancon.fr/download.php?pdf=IMG/pdf/tutoriel\\_aide\\_a\\_l\\_inscription.pdf](http://www.ac-besancon.fr/download.php?pdf=IMG/pdf/tutoriel_aide_a_l_inscription.pdf)

Je souhaite que ce plan de formation réponde au plus près à vos besoins et au nom de l'équipe de circonscription, je vous souhaite également une année fructueuse sur le plan professionnel.

L'Inspectrice de l'Éducation Nationale



Giliane Ferrand

Pièce jointe : plan de formation de la circonscription